



REPUBLIQUE
DE
GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT SUPERIEUR des SCIENCES de L' EDUCATION de
GUINEE a CONAKRY n° *110716087* /ISSEG/CDG

DIPLÔME DE MAÎTRISE

UNIVERSITE J. N'GHERÉF KANKARAN
SERVICE DE LA STOLARITE
POUR COPIE CERTIFIEE FORMALE A L'ORIGINAL
NANKRANE *110716087* /2008
16/01/2008
[Signature]
Dr Faya OULARE

Vu le décret n° 91/147/PRG/SSG du 24mai 1991, Portant statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education,
Vu l'arrêté n°8765/MER/CAB/97 du 24 octobre 1997 Portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en
République de GUINEE,
Vu les procès verbaux des jurys attestant que l'intéressé (e) a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les
textes réglementaires.

Le Diplôme de Maîtrise de **Mathématiques** est décerné à
M^r *Kaba* *Sebou* *Gumbor* *MER D30413130* *Kanbran*
Né (e) le *1979* à *Kanbran*
Fil (le)s de *Faa* *Malliby* *Kaba* et de *Wlodja* *Kaba*
Session *2007* Mention *Assez-Bien*
En foi de quoi le présent Diplôme lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Conakry, le *16* Février *2008*

Le Chef de Département
ISSEG - Conakry
Le Chef de Département
DEPARTEMENT SCIENTIFIQUE
[Signature]
Jamoussa

Le Secrétaire Général
Le Directeur Général
Education Supérieure
[Signature]
Albert Gblanou

Le Directeur Général
Institut Supérieur des Sciences
Le Directeur Général
[Signature]
Chanté Tjéba Kaba